



Communiqué

Date: 13.04.2022

Compte consolidé 2021: nouveau déficit élevé en raison de la pandémie de COVID-19

Lors de sa séance du 13 avril 2022, le Conseil fédéral a adopté le compte consolidé de l'année 2021. Celui-ci fournit une vue d'ensemble de l'état des finances, de la fortune et des revenus de la Confédération en tant que groupe. Il se solde par un déficit élevé de 5,4 milliards lié aux conséquences de la pandémie de COVID-19. Néanmoins, ce défaut de financement est moins important que celui de l'année précédente.

Contrairement au compte de la Confédération, qui est approuvé par le Parlement et dont le périmètre comptable se limite à l'administration générale de la Confédération, le compte consolidé prend également en considération les résultats des entreprises liées à la Confédération et des assurances sociales.

En 2021, il se solde par un résultat annuel de - 5,4 milliards. Ce déficit s'explique, en premier lieu, par les vastes mesures prises par la Confédération pour endiguer la pandémie de COVID-19.

Aperçu des chiffres

En milliards de francs	Compte consolidé		
	2020	2021	Écart en milliards
Résultat de l'exercice	- 14,2	- 5,4	+ 8,8
Administration fédérale	- 16,4	- 10,1	+ 6,3
Entreprises	0,2	2,4	+ 2,1
Assurances sociales	2,0	2,4	+ 0,4
Total du bilan	357,5	366,9	+ 9,4
Capital propre	66,3	62,6	- 3,7
Collaborateurs (équivalents plein temps)	161 265	156 603	- 4662

Les éventuels écarts dans les totaux résultent de l'arrondissement des chiffres.

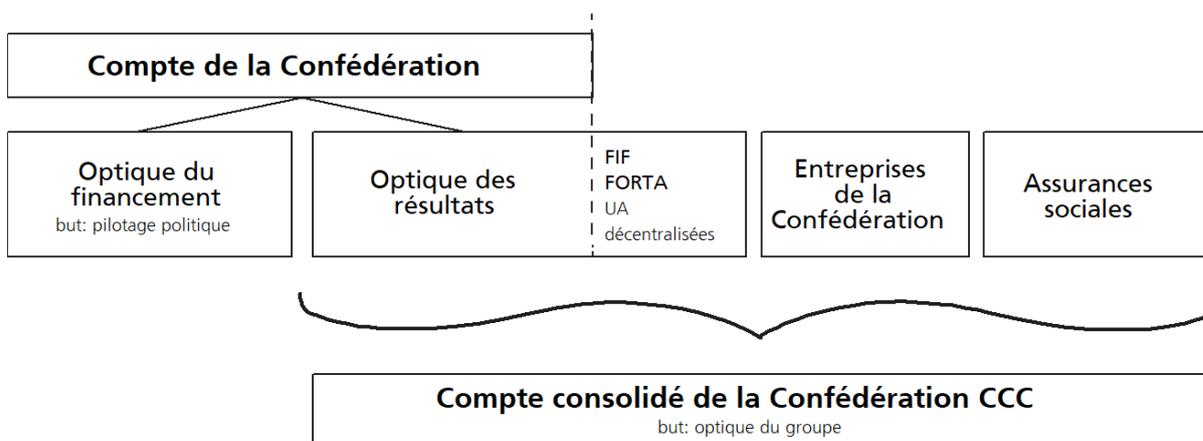
Le secteur de l'administration fédérale enregistre un déficit de 10,1 milliards de francs. Les charges requises pour endiguer la pandémie de COVID-19 se sont élevées à 13,9 milliards

(16,8 milliards en 2020). L'augmentation de 3 % des recettes par rapport à l'année précédente a toutefois atténué le déficit.

Le secteur des *entreprises de la Confédération* a enregistré un excédent de 2,4 milliards, soit nettement plus que l'année précédente, et a donc retrouvé un niveau similaire à celui d'avant la crise du coronavirus. Il est cependant à noter que les entreprises ont bénéficié de mesures de soutien de la part de la Confédération visant à endiguer la pandémie de COVID-19 dans le domaine des transports et d'effets spéciaux relatifs aux charges de personnel et de prévoyance.

Le secteur des *assurances sociales* a clos l'exercice 2021 sur un excédent de 2,4 milliards. Son résultat de répartition a été à nouveau positif et a atteint, comme en 2020, 0,5 milliard. À ce titre, il faut souligner que le résultat financier des fonds de compensation, qui affiche un excédent de 1,9 milliard de francs, a contribué de manière déterminante à cette amélioration.

Compte consolidé et compte de la Confédération



Dans l'optique du *compte consolidé*, la Confédération forme un groupe, avec les fonds, les unités administratives décentralisées, les entreprises et les assurances sociales. Le compte consolidé donne une vue complète de la situation financière de la Confédération et présente les résultats du groupe; il se fonde donc sur le principe de la comptabilisation par exercice.

Le *compte de la Confédération* porte sur l'administration fédérale centrale. Il présente les chiffres selon deux optiques: l'optique des résultats (compte de résultats) et l'optique du financement (compte de financement). Affichant un déficit de 12,2 milliards, le *compte de financement*, dont les chiffres ont été publiés provisoirement le 16 février 2022 et en détail le 31 mars 2022, constitue le principal instrument du pilotage politique de la Confédération fondé sur les exigences du frein à l'endettement.

Renseignements:

Philipp Rohr, responsable de la communication,
Administration fédérale des finances AFF
n° tél. +41 58 465 16 06,
kommunikation@efv.admin.ch

Département responsable:

Département fédéral des finances DFF

Sous www.dff.admin.ch, le présent communiqué est complété par le document suivant:

- [Compte consolidé 2021 de la Confédération](#)